

LIVRET D'ACCUEIL

SESSAD Afiph



Cofinancé par



SESSAD DI de Grenoble
18-20 rue Henri Barbusse
38100 GRENOBLE
Tél. 09 51 28 23 57

Courriel : accueil.sessaddigre@afiph.org

afiph
www.afiph.org

BIENVENUE À L'AFIPH

Fondée en 1961, association familiale départementale, l'Afiph regroupe et gère plus de 23 établissements et services visant à favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'inclusion des personnes en situation de handicap à toutes les étapes de leur parcours de vie personnelle, sociale et professionnelle.

La Direction et l'équipe de professionnels du SESSAD vous souhaitent la bienvenue. Ce livret d'accueil présente les missions du SESSAD et les informations nécessaires à votre admission.

Le règlement de fonctionnement et la charte des droits et des libertés, qui vous sont remis avec les documents d'admission, précisent vos droits et vos devoirs au sein de notre service.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, désigner une personne de confiance dans votre entourage, qui pourra vous assister lors de votre admission, et tout au long de votre parcours.

Nous aurons à cœur de vous accompagner au quotidien selon vos besoins et votre projet de vie, et restons disponibles pour toute information complémentaire.

Au plaisir de vous accueillir !

SOMMAIRE

■ NOTRE AGREMENT ET NOS MISSIONS

- Notre agrément
- Nos missions

■ VOTRE ACCOMPAGNEMENT

■ L'ORGANISATION DU SESSAD AFIPH

- Organigramme et fonctionnement

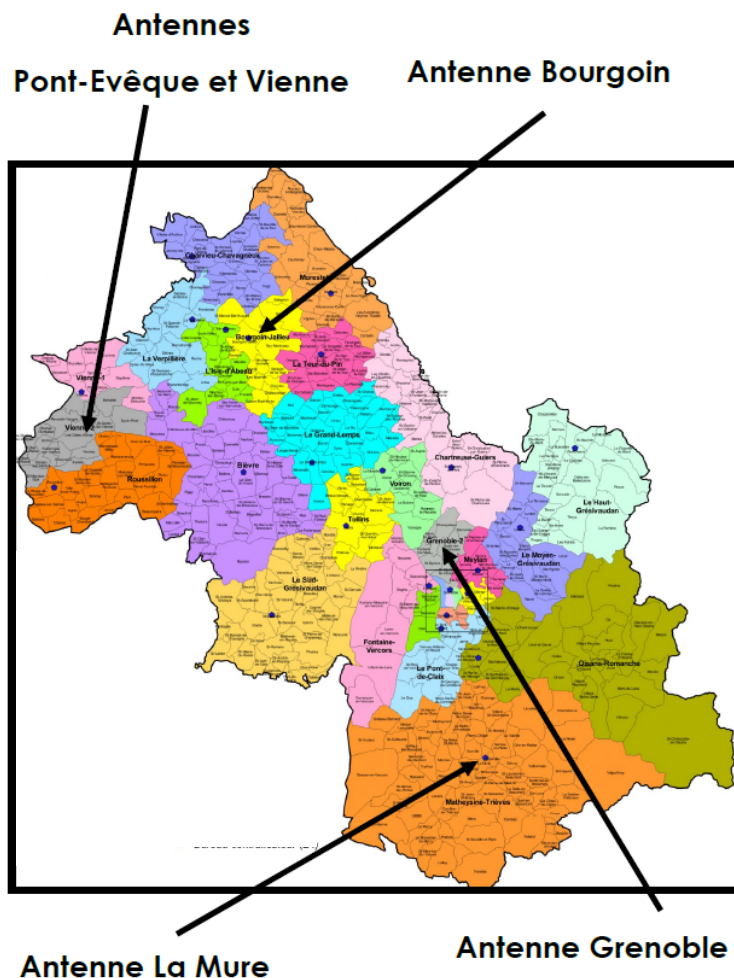
NOTRE AGRÉMENT ET NOS MISSIONS

NOTRE AGRÉMENT

L'agrément du SESSAD Afiph, a été réactualisé fin 2023 dans le cadre d'ouverture de places supplémentaires. Il accueille des jeunes de 0 à 20 ans présentant des troubles du neurodéveloppement : déficience intellectuelle, TDA(H), TSA, troubles dys, etc.

Le nombre de places sur l'ensemble du département est de 272, réparties comme suit :

- SESSAD DI Nord Isère : 76 places réparties sur 2 antennes à Bourgoin-Jallieu et Pont-Evêque
- SESSAD DI Sud Isère : 72 places réparties sur 2 antennes à Grenoble et La Mure
- SESSAD TSA Nord Isère : 62 places réparties sur 2 antennes à Bourgoin-Jallieu et Vienne
- SESSAD TSA Sud Isère (ouverture des places entre septembre 2025 et janvier 2027) : 62 réparties sur 2 antennes à Grenoble et La Mure



Le financement du SESSAD est assuré par l'ARS et est ouvert 210 jours par an.

NOS MISSIONS

Les missions du SESSAD Afiph :

Un accompagnement personnalisé.

Accompagner les jeunes et leurs familles (soutien au développement, soutien à la scolarité, soutien à la fonction parentale ou à l'acquisition de l'autonomie).

- Tendre au maintien de la scolarisation en milieu ordinaire
- Accompagner l'autonomisation des jeunes : accès au logement, gestion du quotidien et des déplacements
- Coordonner les dispositifs, les partenaires d'accès aux droits, aux soins...
- Favoriser l'insertion professionnelle et la vie active : les études, l'accès à l'emploi...
- Accompagner l'enfant, le jeune et sa famille dans la compréhension de ses différents besoins, ses particularités, ses potentialités, son fonctionnement global
- Prendre en considération l'environnement social et familial des personnes

VOTRE ACCOMPAGNEMENT

→ Votre lieu d'accueil :

SESSAD DI
18/20 rue Henri Barbusse
38100 GRENOBLE

Téléphone : 09 51 28 23 57
Courriel : accueil.sessadigre@afiph.org

→ Les prestations d'accompagnement

Une équipe vous accueille dans la construction et la mise en œuvre de votre projet. Voici les différentes étapes :

Notification MDA

- Orientation SESSAD
- Inscription sur liste d'attente
- Une place se libère : 1^{er} rendez-vous d'admission puis signature du DIPEC
(Document Individuel de Prise En Charge)

Période d'observation de 1 à 6 mois :

- Recueil des besoins et des attentes
- Bilans, prises de contact avec les partenaires

Co-construction du Projet Personnalisé (PP) :

- Rendez-vous avec l'enfant, le jeune et la famille pour recueillir les souhaits
- Rencontre avec les partenaires

Période d'accompagnement

- Rendez-vous individuels ou collectifs hebdomadaires : à l'école, au SESSAD, au domicile, dans les lieux de droits communs, etc.
- Rencontre avec les professionnels du SESSAD : psychologues, psychomotriciens, éducateurs, etc.
- Lien avec tous les acteurs de l'entourage des jeunes

Fin d'accompagnement

- Si le jeune et/ou ses parents souhaitent mettre fin à l'accompagnement
- Si la notification arrive à échéance
- Si le SESSAD ne correspond plus aux besoins

→ Le lien entre familles et professionnels

Des rencontres sont organisées à l'initiative de la famille ou des professionnels du service . Ces rencontres sont essentielles pour la co-construction du PP.

D'autres modes de communication et d'information permettent un contact régulier : téléphone, mails, etc. La famille est informée, associée et soutenue tout au long du parcours du jeune au sein du SESSAD.

L'ORGANISATION DU SESSAD AFIPH

ORGANIGRAMME ET FONCTIONNEMENT



Le SESSAD départemental propose une offre harmonisée, coordonnée et structurée avec un service identique quel que soit le lieu d'implantation de l'antenne sur le département.

afiph

www.afiph.org

association familiale de l'Isère pour personnes handicapées

association loi 1901 déclarée n°4596 reconnue d'utilité publique (décret du 11 mars 1968)
3, avenue Marie Reynoard - CS 70003 - 38029 GRENOBLE CEDEX 2- Tél. 04 76 46 39 66 – Courriel :
accueil@afiph.org

www.afiph.org

